Monsieur le Premier ministre,

Je tiens à vous faire part de ma vive préoccupation concernant le projet de loi asile-immigration qui est en cours de discussion au Parlement.

Si l’objectif d’accélération des procédures d’asile est louable, sa réalisation ne doit pas se faire au détriment des demandeurs d’asile qui risquent d’être ainsi injustement privés de protection. Chaque demande doit être examinée de manière approfondie. Cela requiert du temps et un certain nombre de garanties procédurales, en particulier : la notification effective de toute décision et un délai raisonnable pour enregistrer un recours qui doit demeurer suspensif. En réalité, l’enjeu actuel est de faciliter l’accès à la procédure d’asile en amont.

C’est pourquoi je vous demande de retirer ce projet de loi afin de procéder en tout premier lieu à un véritable diagnostic du système d’asile français, incluant une évaluation de la mise en œuvre de la dernière réforme de 2015.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, en l’expression de ma très haute considération.

Monsieur le Premier ministre

Hôtel Matignon

57 rue de Varenne

75700 Paris